

ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

16 mars 2022
Volume 7, numéro 6

*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

ÉTAT DE SITUATION DE LA COVID-19 DANS LA RÉGION

Le directeur de santé publique de la Côte-Nord, Dr Richard Fachehoun, a dressé un état de situation de la COVID-19 dans la région. Il a mentionné que la 5^e vague a été marquée par une transmission communautaire dans toute la région, une hausse des hospitalisations et des décès ainsi que plusieurs éclosions, notamment dans les hôpitaux, des milieux de vie et des lieux de travail.

En date du 16 mars 2022, chez les personnes de 18 ans et plus, environ 9 Nord-Côtiers sur 10 ont reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19. Près de 3 personnes sur 4 ont reçu une dose de rappel. Chez les 12 à 17 ans, 85 % sont adéquatement vaccinés (2 doses) tandis que cette proportion s'élève à 39 % chez les 5 à 11 ans.

Les démarches se poursuivront, au cours des prochaines semaines, pour améliorer la couverture vaccinale dans la région, notamment par des relances téléphoniques et des cliniques mobiles dans certains milieux. Le déploiement du programme des éclaireurs est en cours afin de renforcer la résilience communautaire et améliorer le bien-être de la population. Dans les milieux scolaires, des activités de promotion de la santé mentale positive sont en cours.

Pour plus d'information au sujet de la COVID-19, visitez le quebec.ca/coronavirus.

Conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués et des employés non syndiqués du réseau de la santé p. 2

Calendrier des séances du conseil d'administration en 2022-2023 p. 2

RECONNAISSANCE DE LA RÉSIDENCE SAINT-JOSEPH AU PSOC

La résidence Saint-Joseph, située à Pointe-aux-Outardes, est maintenant reconnue dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Cette reconnaissance pourrait permettre d'obtenir du financement provenant de ce programme. La résidence Saint-Joseph offre de l'hébergement temporaire aux personnes vivant une situation d'itinérance.

Lors d'une demande de reconnaissance par un organisme, un comité, composé du coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord (TROC) et de l'équipe du PSOC du CISSS de la Côte-Nord, analyse les demandes et soumet ensuite ses recommandations au conseil d'administration.

Pour l'analyse des demandes, la TROC désigne aussi deux représentants d'organismes communautaires et l'équipe du PSOC invite un professionnel de la direction clinique concernée du CISSS de la Côte-Nord.

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**
18 mai 2022



Québec 

CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS ET DES EMPLOYÉS NON SYNDICABLES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

Les administrateurs ont adopté les conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux. Ces conditions s'appliqueront à compter du 27 mars 2022 aux employés de CISSS de la Côte-Nord faisant partie de ces groupes.

Celles-ci sont déterminées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en tenant compte des adaptations à apporter à la suite de la négociation des conventions collectives des employés syndiqués pour la période 2021-2023.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022-2023

Le conseil d'administration a adopté le calendrier de ses séances régulières pour l'année 2022-2023 :

- Mercredi 21 septembre 2022 à 16 h 30 (Sept-Îles)
- Mercredi 16 novembre 2022 à 16 h 30 (Baie-Comeau)
- Mercredi 25 janvier 2023 à 16 h 30 (Sept-Îles)
- Mercredi 15 mars 2023 à 16 h 30 (Baie-Comeau)
- Mercredi 17 mai 2023 à 16 h 30 (Sept-Îles)
- Mercredi 14 juin 2023 à 16 h 30 (Baie-Comeau)

Le conseil d'administration de l'établissement doit aussi tenir, au moins une fois par année, une séance publique annuelle d'information à laquelle la population est invitée à participer. Celle-ci aura lieu le mardi 15 novembre 2022 à 16 h 30 à Baie-Comeau.

« Le conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord tiendra six séances publiques régulières en 2022-2023. »

Respectons les règles, tout le temps, sans exception.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268.**